

**SÉANCE DU MERCREDI 22 JUIN 2016**

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Anne Roy-Fridez (PDC), présidente

Scrutateurs : Bernard Varin (PDC) et Nicolas Maître (PS)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Excusés : Stéphane Broisy (PLR), Damien Chappuis (PCSI), Loïc Dobler (PS), Erica Hennequin (VERTS), Alain Lachat (PLR), Murielle Macchi-Berdat (PS), Claude Mertenat (PDC), Jean-Pierre Mischler (UDC), Jean-François Pape (PDC), Edgar Sauser (PLR), Romain Schaer (UDC) et Thomas Schaffter (PCSI)

Suppléants : Michel Tobler (PLR), Gabriel Friche (PCSI), Vincent Joliat (PS), Hansjörg Ernst (VERTS), Serge Caillet (PLR), Fabrice Macquat (PS), Céline Odiet (PDC), Lionel Montavon (UDC), Anne-Lise Chapatte (PDC), Marcel Cuenin (PLR), Jean Lusa (UDC), et Philippe Eggertswyler (PCSI)

(La séance est ouverte à 13h45 en présence de 60 députés et de l'observateur de Moutier.)

---

**Département des finances (suite)****18. Arrêté approuvant les comptes de la République et Canton du Jura pour l'exercice 2015**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 58 députés.

**19. Postulat no 364**

**Politique familiale : lancer l'étude sur la fiscalité des familles**  
**Raphaël Ciochi (PS)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de rejeter le postulat.

Au vote, le postulat no 364 est accepté par 32 voix contre 21.

**20. Interpellation no 856**

**Financements croisés pour la salle de l'Inter ?**  
**Pierluigi Fedele (CS-POP)**

Développement par l'auteur.

L'interpellateur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

**Département de l'environnement**

**21. Arrêté portant approbation de la conception directrice des transports publics (CDTP)**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Objectif no 25 (page 32)

Gouvernement et majorité de la commission :

Inciter les entreprises à la mise en place de plans de mobilité

Minorité de la commission :

Obliger les entreprises à la mise en place de plans de mobilité

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité de la commission est acceptée par 43 voix contre 6.

Tous les articles de l'arrêté, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 44 députés.

**22. Arrêté octroyant un crédit-cadre relatif au programme «Sylviculture 2016-2019»**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 56 députés.

Motion d'ordre :

Le groupe PLR propose le renvoi de la motion no 1138 à la séance du 7 septembre 2016.

Au vote, la motion d'ordre est acceptée par 36 voix contre 11.

**23. Motion no 1138**

**Ouverture d'un 2<sup>e</sup> tunnel sous le Mont-Russelin et le Mont-Terri**

**Alain Schweingruber (PLR)**

**24. Question écrite no 2798**

**Elimination des micropolluants : quelle planification pour le Jura ?**

**Ami Lièvre (PS)**

**25. Question écrite no 2799**

**Assurer la pérennité de l'alimentation en eau du Jura, où en sommes-nous ?**

**Ami Lièvre (PS)**

*(Ces points sont renvoyés à la prochaine séance.)*

La séance est levée à 16.45 heures.

Delémont, le 27 juin 2016



La présidente :  
Anne Roy-Fridez

Le secrétaire :  
Jean-Baptiste Maître

Annexes : - Motions nos 1152 à 1160  
- Postulat no 366  
- Interpellations nos 857 à 859  
- Questions écrites nos 2830 à 2841